

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE...



Composée de :

- ✓ Travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, CESF, moniteur éducateur...)
- ✓ Éducateurs Techniques Spécialisés
- ✓ Maîtresses de maison
- ✓ Infirmière
- ✓ Psychologue
- ✓ Surveillants de nuit

Et aussi :

- ✓ Une équipe administrative
- ✓ Un homme d'entretien
- ✓ Une équipe de direction



Le centre éducatif Le Village, est installé en Saône-et-Loire (71) dans le village de Lux, à proximité de Chalon-sur-Saône.

L'établissement est ouvert toute l'année 7j/7 et 24h/24.

CENTRE ÉDUCATIF LE VILLAGE

9 rue Raymond Balay
71100 Lux

03 85 94 17 57
levillage@sauvegarde71.fr



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU PLACEMENT À DOMICILE

Dans le cadre du PAD, le périmètre d'intervention se situe à environ 30 minutes du Centre Éducatif «Le Village». Le PAD implique de nombreux déplacements, la proximité est donc importante.

Partenariat

L'accompagnement des jeunes s'inscrit dans une démarche de travail en partenariat :
Juge des Enfants, Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles, Éducation Nationale, Corps médical...



Le Centre Éducatif est financé par le Conseil Départemental.



CENTRE ÉDUCATIF LE VILLAGE

Le centre éducatif est un établissement ayant une double habilitation :

- > de l'Aide Sociale à l'Enfance du département
- > de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Il peut accueillir 38 jeunes, garçons et filles de 14 à 21 ans sur l'hébergement et prendre en charge 8 jeunes de 13 à 21 dans le cadre du Placement à Domicile.



L'HÉBERGEMENT DANS LE CADRE DU COLLECTIF

Notre action vise à favoriser l'intégration des jeunes dans tous les domaines de leur vie individuelle, sociale, scolaire et professionnelle.

Notre intervention s'effectue, autant que faire se peut, dans une perspective de maintien de lien des usagers avec leur milieu social et familial.

SES MISSIONS

PROMOUVOIR
l'autonomie,
la cohésion sociale
& l'exercice
de la citoyenneté

PRÉVENIR
l'exclusion

**SOUTENIR
ET RESTAURER**
le lien
parents/
enfants

APPORTER
un soutien
éducatif &
psychologique

LE PLACEMENT À DOMICILE

Le Placement À Domicile consiste en un « **placement** » de l'enfant au domicile des parents avec une présence régulière des éducateurs sur la semaine et la possibilité de mettre à l'abri le jeune temporairement, lorsque la situation familiale le nécessite.

Il s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité en offrant une alternative au placement traditionnel, en maintenant l'enfant dans son environnement de vie.

SES MISSIONS

**PROTÉGER
L'ENFANT**
tout en le
maintenant dans
son environnement
habituel

REDONNER
aux parents
une place
réelle et effective
dans la prise
en charge éducative
de leur enfant

SOUTENIR
les familles
dans leurs pratiques
de la parentalité
dans l'ensemble
des actes de la vie
quotidienne

S'APPUYER
sur les compétences
et savoir-faire
des parents et du
jeune pour impulser
une dynamique
du changement.

LES ACTIVITÉS DE JOUR

**ATELIERS CUISINE,
BOIS,
COUTURE,
INSERTION...**



Les activités favorisent la transmission de savoirs pour sortir le jeune de la passivité et lui redonner un rythme.

Ces activités ont pour objectif d'installer un climat de confiance permettant la reconstruction d'une image de soi positive et favorisant ainsi la réintégration dans le droit commun.

COMPÉTENCES COGNITIVES, SOCIALES ET ÉMOTIONNELLES

Un accompagnement qui tend au développement des compétences psychosociales par la mise en place d'ateliers pour savoir :

- Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créative
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer
- Savoir reconnaître et gérer ses émotions



PROMOUVOIR LA SANTÉ

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, une place importante est faite à la santé selon la définition de l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

- L'accompagnement individualisé par l'infirmière
- Une consultation médicale sur la structure 2 fois par mois
- La prévention des conduites addictives (programme unplugged, consultation jeunes consommateurs, intervention gendarmerie...)
- L'éducation à la sexualité et à la vie affective
- L'équithérapie
- Des activités collectives autour du bien-être et de prendre soin de soi

